

Évaluer, différenciation pédagogique et parcours de l'élève

dispositif | module : 17AETAB010 | 99910
candidature **collective**

Public :
Équipe pédagogique
d'établissement

Nombre de places :
12 à 20 stagiaires

Durée :
12 heures

Modalité :
PRÉSENTIEL

Date et lieux de la formation :
2 jours avec intersession.

Tout au long de l'année au sein
même de l'établissement
demandeur.

Procédure de demande :
Conformément au courrier
adressé aux chefs
d'établissement, la demande doit
être effectuée par l'intermédiaire
du formulaire téléchargeable à
l'adresse suivante :

https://pia.ac-orleans-tours.fr/protege/ma_carriere_ma_vie_professionnelle/formation/evolution_du_metier/mande_detablissement/

Attentes :

Mettre en œuvre une évaluation par compétences, faire de l'évaluation un levier pour les apprentissages et la motivation des élèves.
Favoriser une réponse différenciée aux besoins des élèves.

Objectif de formation :

Selon les besoins de l'établissement, l'accent pourra être mis sur l'une ou l'autre des deux approches :

Approche 1 :

- Mobiliser l'évaluation pour identifier les besoins des élèves.
- Répondre aux besoins par une pédagogie différenciée.

Approche 2 :

- Construire et évaluer par compétences.
- Évaluer les progrès de l'élève.

Objectifs pédagogiques :

1. S'approprier les différentes modalités de l'évaluation.
2. S'approprier les démarches permettant de répondre aux besoins différenciés de l'élève.
3. Construire des indicateurs d'évaluation des progrès des élèves.
4. Intégrer le volet orientation à la réflexion.

Contenu :

- Diversité des modalités d'évaluation.
- Evaluer des compétences transversales.
- Mise en œuvre de la différenciation pédagogique.
- Outils et ressources numériques.
- Conception d'évaluations diagnostiques pour identifier les besoins.

Finalités :

Organiser le repérage, mettre en place l'évaluation diagnostique et formative.

Construire une réponse et un accompagnement en adéquation avec les besoins repérés.

Favoriser les travaux interdisciplinaires.

Impacts possibles sur les élèves :

- Acquérir des compétences spécifiques et transversales et être capable de les évaluer.
- Intégrer les enseignements disciplinaires dans une vision cohérente de la construction des savoirs et des compétences.
- Affiner son projet personnel en se donnant les chances de réussite.

Impacts possibles sur l'établissement :

- Construction d'une dynamique d'évaluation positive.
- Harmonisation des pratiques et mutualisation des ressources au sein de l'établissement.
- Diversification des dispositifs de classe.

Prendre en charge les élèves souffrant de TSL (« dys »)

dispositif | module : 167AETAB016 | 99916
candidature **collective**

Public :
Équipe pédagogique
d'établissement

Nombre de places :
12 à 20 stagiaires

Durée :
12 heures

Modalité :
PRÉSENTIEL

Date et lieux de la formation :
2 jours avec intersession.

Tout au long de l'année au sein
même de l'établissement
demandeur.

Procédure de demande :
Conformément au courrier
adressé aux chefs
d'établissement, la demande doit
être effectuée par l'intermédiaire
du formulaire téléchargeable à
l'adresse suivante :

https://pia.ac-orleans-tours.fr/protege/ma_carriere_ma_vie_professionnelle/formation/evolution_du_metier/mande_detablissement/

Attentes :

Comprendre pour prendre en compte l'élève atteint de troubles spécifiques du langage (« dys »).

Objectif de formation :

Adapter l'enseignement aux élèves souffrant de troubles spécifiques du langage.

Objectifs pédagogiques :

1. Utiliser des ressources et des outils comme « béquilles pédagogiques ».
2. Gérer l'hétérogénéité liée au handicap.
3. Adapter un cours existant.
4. Définir les limites de l'adaptation des modes d'évaluation.

Contenu :

Jour 1 : Dépister et mettre en place une structure d'aide

- Comment mettre en place une structure ?
- Le concept de charge cognitive.
- Comment adapter son cours ?
- Les cartes heuristiques.

Jour 2 : Apporter une aide

- Retour sur des points de blocage didactiques, pédagogiques, matériels, logiciels.
- Écrire Dire.
- Lire.
- Utilisation d'Audacity.
- Des outils facilitant l'aide.

Finalités :

Donner aux élèves atteints de troubles « dys » la possibilité de suivre une scolarité ordinaire.

Impacts possibles sur les élèves :

Bénéficier d'une adaptation à leur handicap dans le cadre de l'enseignement ordinaire.

Impacts possibles sur l'établissement :

Accueil de tous les élèves dans leur diversité.

Utiliser un TBI ou un TNI en classe

dispositif | module : 17AETAB029 | 99929
candidature **collective**

Public :
Équipe d'établissement

Nombre de places :
20 stagiaires

Durée :
6 heures

Modalité :
PRÉSENTIEL

Date et lieux de la
formation :
1 jour au sein même de
l'établissement demandeur.

Procédure de demande :
Conformément au courrier
adressé aux chefs
d'établissement, la demande
doit être effectuée par
l'intermédiaire du formulaire
téléchargeable à l'adresse
suivante :

https://pia.ac-orleans-tours.fr/protege/ma_carriere_ma_vie_professionnelle/formation/evolution_du_metier/demande_detablissement/

Condition préalable à la formation :

le TBI doit être installé dans l'établissement et disponible pour les futurs formés.

Lors de la formation :

La formation a lieu dans une salle équipée d'ordinateurs (1 pour chaque stagiaire) sur lesquels le logiciel de TBI est installé.

Le groupe dispose également d'une salle avec un TNI.

Attentes :

Découvrir les possibilités du TBI dans différents domaines d'activités.

Varié les supports pédagogiques.

Utiliser le numérique éducatif.

Objectif de formation :

Prendre en main un TBI, l'utiliser avec ses élèves

Objectifs pédagogiques :

1. S'approprier les potentialités offertes par le TBI .
2. Ébaucher la construction d'activités.
3. Mutualiser les ressources.
4. Favoriser l'interaction avec la classe.

Contenu :

- Présentation des potentialités du TBI et des niveaux d'utilisation.
- Présentation d'utilisations du TBI dans différentes matières.
- Exercices d'appropriation des outils du TNI.
- Exercices d'utilisation pédagogique des outils du TNI.
- Élaboration d'un scénario et ébauche de construction d'une activité ou d'une séance par groupe de matières pour les élèves.
- Mutualisation des ressources créées.

Finalités :

Garder une trace de l'évolution d'une activité (écriture, analyse, correction...) pour des besoins pédagogiques ou pour rentrer plus vite en la matière au cours suivant.

Diversifier les ressources utilisées en classe.

Impacts possibles sur les élèves :

- Mémoire du travail en classe notamment en cas d'absence d'un élève.
- Intégrer l'outil numérique au sein des apprentissages.
- Développer l'impact mémoriel du cours pour les élèves les plus « orientés » sur la mémorisation visuelle.

Impacts possibles sur l'établissement :

- Mémoire du travail en classe notamment en cas d'absence d'un élève.
- Intégrer l'outil numérique au sein des apprentissages.
- Développer l'impact mémoriel du cours pour les élèves les plus « orientés » sur la mémorisation visuelle.

Faire de la radio en classe

dispositif | module : 17AETAB030 | 99930
candidature **collective**

Public :
Équipe d'établissement ou regroupement au plus près de petites équipes pédagogiques.

Nombre de places :
20 stagiaires

Durée :
6 heures

Modalité :
PRÉSENTIEL

Date et lieux de la formation :
1 jour, tout au long de l'année.

Procédure de demande :
Conformément au courrier adressé aux chefs d'établissement, la demande doit être effectuée par l'intermédiaire du formulaire téléchargeable à l'adresse suivante :

https://pia.ac-orleans-tours.fr/protege/ma_carriere_ma_vie_professionnelle/formation/evolution_du_metier/demande_detablissement/

Les ateliers Canopé participent à cette action de formation.

Attentes :

Travailler en équipe, rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages, développer la pédagogie de collaboration, intégrer l'éducation aux médias et à l'information, travailler autrement.

Objectif de formation :

Réaliser une émission de radio en classe.

Objectifs pédagogiques :

Définir un projet.
Concevoir une émission.
Enquêter, collecter de l'information.
Écrire pour la radio.
Parler au micro.
Éditer du son.
Diffuser une émission.

Contenu :

- Alternance de théorie et de pratique
- Les incontournables d'un projet radio,
- Découverte d'un studio nomade de radio,
- Réalisation d'une émission test.

Finalités :

Intégrer l'éducation aux médias et à l'information dans une démarche pédagogique.
Travailler la maîtrise de la langue à l'oral comme à l'écrit.
Développer le travail collaboratif.
Utiliser le numérique pour favoriser les apprentissages.

Impacts possibles sur les élèves :

- Favoriser la réussite de tous les élèves par la pédagogie de projet.
- Inscrire les élèves dans un projet collectif pour favoriser le vivre-ensemble.
- Emprunter la pédagogie du détour pour travailler des compétences fondamentales « Lire-Écrire-Dire »
- Encourager l'autonomie et l'initiative des élèves par la démarche de projet.

Impacts possibles sur l'établissement :

- Favoriser le travail en équipe dans un établissement scolaire.
- Encourager la démarche de projet.
- Améliorer le climat scolaire.
- Favoriser l'évolution des pratiques pédagogiques.
- Mettre en œuvre les EPI et parcours éducatifs.
- Développer des partenariats (le réseau Canopé, la DANE et le CLEMI accompagner les établissements scolaires pour réaliser des projets radio).